



> Conseil de Développement

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, UNE FORCE DE PROPOSITION POUR LE PAYS

Parmi les composantes d'un Pays, il y en a une qui est obligatoire et essentielle : le Conseil de Développement. Aussi, à l'heure où près de la moitié de l'Assemblée Générale du Pays a été renouvelée, et où le nombre de membres du Conseil de Développement est passé de 43 à 66, une petite piquûre de rappel sur ce qu'est le Conseil de Développement et sur son rôle n'est pas inutile.

Le Conseil de Développement du Pays des Landes de Gascogne est une association « loi 1901 » composée de représentants de la société civile. Il s'appuie sur un Conseil d'Administration et une Assemblée Générale. Un règlement intérieur, établi en 2007, a permis de préciser les missions, ainsi que les règles de fonctionnement et leurs modalités d'exercice, avec notamment pour objectif de mieux alimenter les réflexions et faciliter les contributions.

### Une « usine à idées »

Assemblée consultative, le Conseil de Développement se veut être une instance de débat et de proposition au ser-

vice de l'avenir du Pays, une « usine à idées ». Huit de ses membres siègent à l'Assemblée Générale du Pays. Son premier rôle a été de participer à l'élaboration de la Charte du Pays. Depuis, il s'est attaché à proposer des contributions utiles à la rédaction des projets tels que l'Agenda 21 local, ou « Pays 2007/2009 ». Il a eu et a également pour rôle de formuler des avis sur les projets soumis au comité de programmation LEADER, et d'organiser des rencontres thématiques devant permettre de faire mûrir les réflexions. Il participe aujourd'hui activement aux différentes commissions thématiques du Pays, possède ses propres



> Le Conseil de Développement au cours d'une réunion de réflexion.

commissions de réflexions, et a la possibilité de faire remonter des idées et propositions à soumettre à la décision des élus en Assemblée Générale. Lien privilégié entre la société civile et les décideurs politiques, le Conseil de Développement reste ouvert à tous citoyens prêts à réfléchir à l'avenir du Pays des Landes de Gascogne. ■

#### > Contact :

Alain Besse  
Président du Conseil de Développement  
bessealain@wanadoo.fr

#### En savoir plus :

[www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org)

> Conseil de Développement



> Alain Besse

### 3 QUESTIONS À ... ALAIN BESSE

Alain Besse vient d'être nommé Président du Conseil de Développement. Intégré dans le tissu local, cet expert immobilier, basé sur Moustey et membre du Conseil depuis son origine, entend continuer de fédérer les forces vives du territoire prêtes à se mobiliser pour participer au développement des Landes de Gascogne.

#### A présent à la tête du CD (Conseil de Développement), quels sont les nouveaux travaux sur lesquels vous souhaitez vous engager ?

A.B : Mon objectif premier sera de rédiger avec l'ensemble des membres un plan d'actions pour les deux ans à venir sur des thématiques clés qui prennent en compte à la fois les spécificités du territoire et l'intérêt de ses habitants. Les services aux personnes, l'attractivité et le développement économique, l'habitat et la gestion de l'espace seront les thèmes à privilégier. D'autres sujets de réflexion ne sont pas à exclure.

#### Étant impliqué professionnellement, quel est votre regard

#### sur la thématique «Habitat/Urbanisme» ?

A.B : L'habitat/urbanisme reste un thème fort et pilote. Je vous rappelle que notre Pays est un territoire atypique où près de 98 % de son espace est occupé par la forêt et des exploitations agricoles. Il convient donc de faire très attention au deux derniers pour cent. Un gros travail a déjà été réalisé avec le Livre Blanc, il a permis une prise de conscience de nos élus, et le résultat est très positif, en seulement 5 ans la plupart des communes du territoire s'est dotée d'un document d'urbanisme. Il nous faut aujourd'hui aller plus loin. Mieux construire en favorisant l'éco-construction, tant dans l'utilisation de matériaux naturels que des

énergies renouvelables, est une piste à privilégier. Le Pays pourrait devenir un territoire pilote dans ce domaine.

#### Le CD, tout comme le Pays, souffre d'un manque de reconnaissance aux yeux de la population locale, quelles seraient selon vous les solutions pour y remédier ?

A.B : Le Pays est aujourd'hui bien identifié par les habitants en tant que territoire, mais beaucoup ne connaissent pas réellement son rôle, ses fonctions, son apport. A mon avis il convient de sensibiliser sur ses manques l'ensemble des élus et techniciens des communes et Communautés de Communes, ils sont des vecteurs d'information privilégiés auprès de la population locale.

> Développement économique

## LA CESSIION-TRANSMISSION : UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Dans un contexte d'attractivité démographique retrouvée, l'arrivée de nouveaux habitants sur le Pays confronte les artisans et commerçants de proximité à un double défi : répondre à une attente globale plus importante et plus diversifiée. Dans ce contexte, l'avenir de l'offre artisanale et commerciale, dont la pérennité n'est pas assurée, constitue un enjeu pour le territoire.

Le Pays des Landes de Gascogne recense 579 commerces et 964 artisans, générant ainsi plus de 3 200 emplois salariés (47 % de l'emploi salarié du Pays). Ces entreprises présentent cependant une fragilité structurelle (prédominance des entreprises individuelles) et doivent aujourd'hui affronter une réalité de plus en plus préoccupante : le vieillissement de leurs dirigeants.

### Urgence de l'enjeu

En 2005, une enquête conduite par le Pays auprès des communes avait révélé que 40 % des dirigeants d'entreprises avaient plus de 50 ans (illustration 1). Une étude-action expérimentale engagée à la fin de l'année 2007 sur la Communauté de Communes du Gabardan, en partenariat avec les Chambres Consulaires, confirme l'urgence de l'enjeu. En effet, pour la moitié des entreprises interrogées, l'échéance de la transmission est immédiate (1 an), compte tenu du temps moyen de préparation (illustration 2).

Par ailleurs, l'évolution du mode et de la nature de la consommation, notamment engendrée par l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire, peut être source d'initiatives nouvelles pour répondre aux demandes auxquelles aujourd'hui, l'offre artisanale et commerciale ne répond pas ou répond mal. Cette demande peut soit générer du développement dans les entreprises existantes, ou être à la base de la création d'activités nouvelles qui peuvent compenser la disparition de certaines autres.

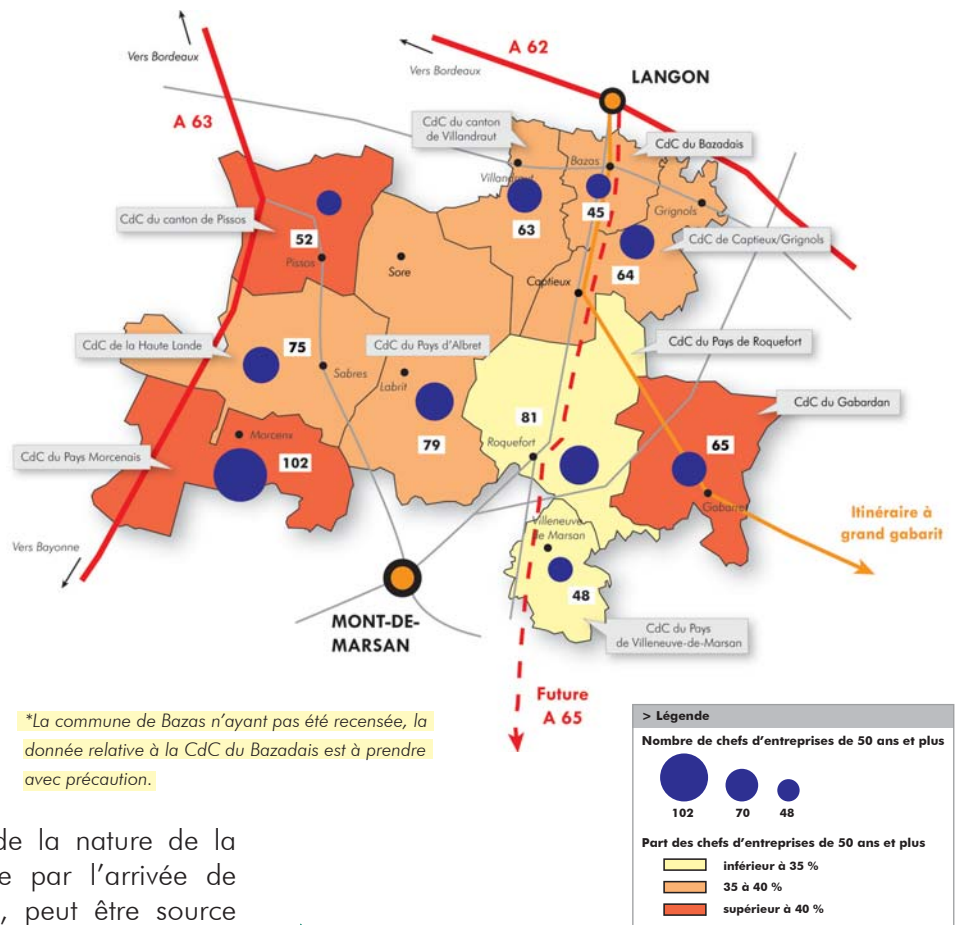
Il s'agit d'un enjeu économique mais également territorial dans la mesure où le tissu artisanal et commercial participe à l'organisation du Pays en bassins de vie infra-territoriaux. Les communes du territoire Pays, par leur petite taille (70 % ont moins de 500 habitants), conduisent souvent les activités commerciales et artisanales à assumer également une fonction de lien social. ■

#### > Contact :

Olivier Paris  
En charge de l'Observatoire  
Hervé Renoux  
Chargé de mission

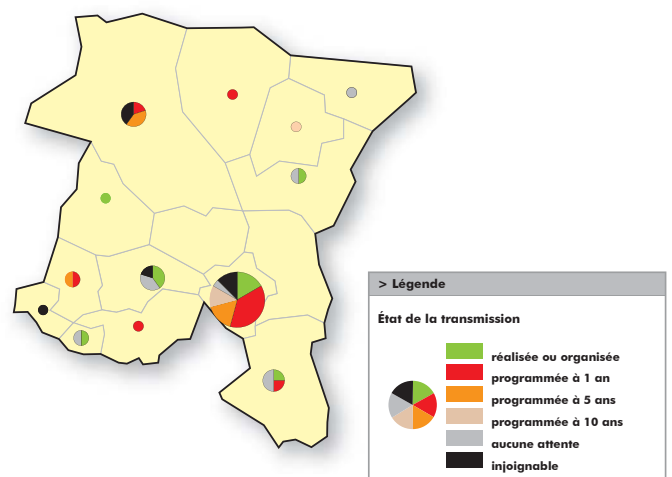
### Nombre de chefs d'entreprises dont l'âge est supérieur à 50 ans

>> Source : Enquête Pays des Landes de Gascogne - 2005



### CdC du Gabardan - Etat du « degré d'urgence » de transmission des entreprises

>> Sources : enquête PLG - CdC du Gabardan - CMA 33 - CCI 40 - 2007



## RENDEZ-VOUS

(proches)

**30 Juin - 1<sup>er</sup> Juillet**

PAYS  
2<sup>èmes</sup> États Généraux des Pays  
Lieu : Caen

**04 Juillet**

PAYS  
Assemblée Générale  
Lieu : Bernos-Beaulac (17 h 30)

**15 Juillet**

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
Conférence des territoires  
Lieu : Bordeaux, Hôtel de Région, 9h-17h.

**18 Juillet**

PAYS  
Commission Habitat / Urbanisme

> Toutes les dates dans la rubrique Agendas :  
[www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org)

### > Problématique de la Santé : professionnels et élus se sont rencontrés

Depuis cinq ans le Pays travaille à la recherche de solutions opérationnelles pour anticiper le déficit de médecins. Améliorer les conditions de travail de ceux qui officient sur le territoire et attirer de nouveaux professionnels tels sont les sujets sur lesquels travaillent élus et médecins du territoire. Réunis le 19 juin dernier à Labrit, les débats ont permis d'échanger sur l'avenir et sur la nécessité de réfléchir à une meilleure organisation pour améliorer les pratiques. Sur ce point il a été souligné que des expériences collectives d'initiative publique n'ont pas pour objectif d'imposer un modèle unique. Le privé peut également bâtir des réponses dans le sens de l'amélioration de l'offre de soins sur un territoire.

En savoir plus :

Télécharger la note de conjoncture « La Santé au cœur du Pays » : <http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/content/view/full/883>

## L'ACTU EN BREF

### > Une « nouvelle » Assemblée



Suite aux élections municipales du mois de mars, les dix Communautés de Communes, membres du Pays, ont désigné leurs nouveaux délégués devant siéger à l'Assemblée Générale « Pays ». De ce fait, près de la moitié des délégués de l'Assemblée sont de nouveaux élus (plus précisément 32/73). Dominique Coutière a été reconduit dans ses fonctions de Président du Pays des Landes de Gascogne, fonctions qu'il assume depuis la création de cette « fédération de Communautés de Communes » le 20 mai 2003. Jean-Luc Gleyze a été lui aussi réélu en tant que Vice-président.

En savoir plus :

Télécharger la liste des membres de l'AG sur :  
[www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org)

### > Forum sur l'écotourisme

Un forum sur l'écotourisme a réuni le 6 mai, au Pavillon des Landes de Gascogne à Sabres, une centaine de propriétaires d'hébergements, d'animateurs, d'élus, d'offices de tourisme mais aussi de collectivités partenaires. Cette « assemblée » fut riche de données sur l'évolution du tourisme mais surtout d'expériences et d'échanges sur un tourisme qui ressemble à notre région et en valorise l'identité. Afin de laisser une trace de ces travaux et conserver quelques données repères sur le tourisme et l'écotourisme, nous vous invitons à consulter les documents produits par les intervenants sur la page du site écotourisme ci-après : <http://www.ecotourisme-landes-degascogne.fr/2-16909-Membres-du-reseau.php>

# 1 550 000

C'est le montant en euros de l'enveloppe que le Pays, en partenariat avec le Parc Naturel Régional, vient d'obtenir pour animer et soutenir des projets dans le cadre du nouveau programme LEADER.

« Partager l'identité du territoire avec les nouveaux arrivants », tel est le défi assigné par le Pays. Nous espérons ainsi impulser des réponses dans la gestion de notre espace très particulier, dans le développement économique et dans la préservation de la cohésion sociale.

En savoir plus :

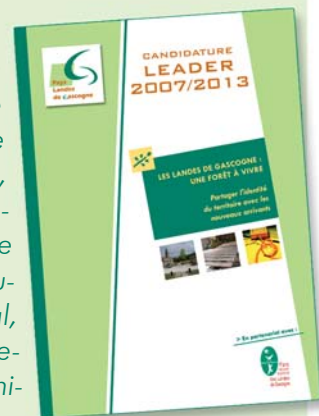
[www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org) (rubrique Leader)

### > Risque incendie : concilier les enjeux du risque et du paysage

Le Pays a élaboré un dossier argumentaire soulevant les problèmes issus du guide 2007 sur la prévention des risques incendies. Ce dossier prône un équilibre plus juste entre la politique de prévention des risques, la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager et la préservation de l'environnement. Il a été dernièrement remis au Préfet des Landes.

En savoir plus :

[www.pays-landesdegascogne.org/palg/le\\_pays\\_en\\_action/habitat\\_urbanisme/gerer\\_l\\_espace\\_habite/risque\\_incendie](http://www.pays-landesdegascogne.org/palg/le_pays_en_action/habitat_urbanisme/gerer_l_espace_habite/risque_incendie)



L'ÉLAN de Gascogne

Edition  
Pays des Landes de Gascogne  
Place de la Mairie - BP1  
40630 Sabres  
Tél. 05 58 04 43 43

Directeur de Publication  
Dominique Coutière  
Rédaction / Conception / Photos  
Pays des Landes de Gascogne  
ISSN en cours

Avec le soutien de :

